

	PROTOCOLE INFIRMIER DE SOINS D'URGENCE ANTAGONISATION MORPHINIQUE	SSSM 28
Rédacteur : Capitaine GOURCI Dominique Infirmier en chef	Validation par : Colonel POUBEL David Médecin chef	Version du 06.03.2020

1. RECONNAISSANCE DE LA SITUATION

Suite à injection de morphine titrée dans le cadre d'un PISU « DOULEUR après traumatisme adulte ou enfant »

- Chute de la FR < limite pour l'âge
- Et /ou pauses respiratoires
- Et /ou troubles de la conscience

2. ACTIONS ET ACTES INFIRMIER

- Stimulation +++
- Mise sous O2
- Si besoin, assistance ventilatoire, Monitoring cardiaque dès que possible

3. PROTOCOLE NARCAN / NALONE / NALOXONE

Objectif : Antagonisation des morphiniques

Informez le médecin régulateur du CRRA 15 de NALOXONE à disposition.

Avec son accord **NALOXONE 0.4 mg /1 ml TITRE à 10 ml** (soit 1 ampoule de 1 ml ramenée à 10 ml)

➡ Injecter 0.04 mg soit 1 ml de la solution toutes les 3 minutes (délai d'action 30 sec à 2 min) jusqu'à reprise d'une ventilation :

- Chez l'adulte, fréquence > 10 cycles / min
- Chez l'enfant, fréquence > 12 cycles / min

Attention, la durée d'action est de 20 à 45 min (le traitement devra être poursuivi)

Remarque :

En l'absence de contact rapide avec le médecin régulateur, injection sans attendre d'un bolus de 0.04mg soit 1 ml de la dilution

	PROTOCOLE INFIRMIER DE SOINS D'URGENCE ANTAGONISATION MORPHINIQUE	SSSM 28
Rédacteur : Capitaine GOURCI Dominique Infirmier en chef	Validation par : Colonel POUBEL David Médecin chef	Version du 06.03.2020

Antagonisation suite à injection de morphine titrée dans le cadre d'un PISU « DOULEUR après traumatisme »

- Chute de la FR < limite pour l'âge
- et /ou pauses respiratoires
- et /ou troubles de la conscience

Stimulation +++
PLS si inconscient
Mise sous O2
Monitoring dès que possible
Si besoin assistance ventilatoire

Bilan au SAMU
Informez le médecin régulateur / NALOXONE à disposition

Titration ampoule NALOXONE de 0.4 mg / 1 ml :
1 ampoule de 1 ml ramenée 10 ml, soit 0.04 mg par injection de 1 ml

En l'absence de contact rapide avec le médecin régulateur,
Injection sans attendre d'un bolus de 0.04 mg soit 1 ml de la dilution

Injection par bolus de 1 ml de cette dilution ; Répéter toutes les 3 minutes jusqu'à obtention FV :

- Chez l'adulte, > 10 cycles / min
- Chez l'enfant, > 12 cycles / min

BILAN au SAMU Surveillance

Le médecin-chef,

Colonel POUBEL David
N° RPPS : 10002095726